

Réf: Dossier 269596

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HAMZA GROUP »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
REMBLAIS LOT 610 ILOT 48 , Lot 610, Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 22/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAMZA GROUP »

Objet :

- Transport de particuliers
- Prestations diverses
- Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
REMBLAIS LOT 610 ILOT 48 , Lot 610, Ilot 48

Dirigeant(s) M HAMZA MOCTAR ABDOURAHMAN  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13029 du 01/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°85091/GTCA/RC/2023 du 01/12/2023

